

<https://www.snetap-fsu.fr/Annuaire-des-IGAPS.html>



Annuaire des IGAPS

- Métiers - Tous métiers - CAP/CCP - Tous les métiers -

Date de mise en ligne : mercredi 30 avril 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le réseau d'appui aux personnes et aux structures (RAPS)

Composé principalement d'inspecteurs généraux d'appui aux personnes et aux structures ([IGAPS](#)) et d'assistantes répartis dans 7 missions d'appui aux personnes et aux structures (MAPS) déployées territorialement, le réseau d'appui aux personnes et aux structures intervient à trois niveaux :

- l'appui et le suivi des agents du ministère : il joue un rôle de conseiller mobilité carrière auprès des agents, quel que soit leur corps d'origine et leur catégorie (à l'exception des enseignants) et quelle que soit leur affectation ;
- l'appui aux directeurs des structures : le RAPS accompagne le changement dans les directions régionales et services déconcentrés. Il joue un rôle de veille et d'alerte en termes de gestion des ressources humaines, de relations sociales, de fonctionnement des structures ou de mise en œuvre des politiques publiques ;
- l'appui au secrétariat général et aux responsables de programmes (RPROG) : le suivi régulier des structures et des agents permet un retour vers l'administration centrale, notamment vers les RPROG. Le RAPS apporte une aide à la décision dans certains domaines de la gestion des ressources humaines à l'administration centrale (recrutements et mobilités, préparation des avancements et promotions notamment).

Annuaire à retrouver :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Coordonnées MAPS - Avril 2025